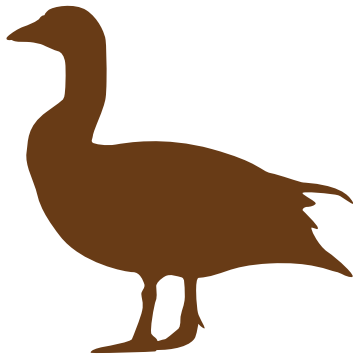


Oie cendrée

Anser anser

2 sous-populations



CLASSE **OISEAUX**

ORDRE **ANSÉRIFORMES**

FAMILLE **ANATIDÉS**

DESCRIPTION

La plus grande des oies sauvages européennes.

Longueur : 75 – 90 cm

Poids : 2,1 – 4,3 kg

Plumage adulte identique chez les deux sexes :

gris-brun assez uni, sans beaucoup de contraste. Tête et cou assez pâles. Ventre et dessous de la queue blancs. Bec orange clair à ongles blancs. Pattes palmées rose terne.

Plumage juvénile : semblable à celui adulte, mais aspect plus uniforme. Pas de tâche noire sur le ventre.

STATUT ET RÉPARTITION

Espèce principalement migratrice. Hivernante et nicheuse.

Sites importants d'hivernage dans le Nord-Est et l'Ouest de la France.

Principaux départements de nidification :

Somme, Ain, Bouches-du-Rhône, Loire-Atlantique, Pas-de-Calais.

HABITAT

Automne – Hiver : estuaires, plaines marécageuses, zones inondées, lacs, grands étangs...

Ces sites servent de remises principalement utilisées pour le repos.

ALIMENTATION

Régime alimentaire exclusivement composé de végétaux :

rhizomes, racines, bulbes, tubercules, graines et feuilles...

graines de céréales au sol après moisson.

S'alimente essentiellement de jour et surtout en milieu terrestre.



© Dominique Gest

Elle peut fréquenter les terres cultivées (céréales, prairies pâturées, chaumes de maïs, colza ...) pour y déterrer racines et tubercules divers (pomme de terre, carotte, betterave...). Elle consomme aussi volontiers des végétaux de milieux aquatiques (joncs, roseaux...) et certains herbiers.

REPRODUCTION

Effectif nicheur limité : 150 – 200 couples en France.

Niche principalement en Europe du Nord, Allemagne du Nord, Pays – Bas, Flandres belges et Pologne. Couples unis à vie.

Ponte : 1 nid/an de fin mars à mai – 4 – 6 œufs

Incubation : 27 – 28 jours.

Les oisons sont nidifuges, ils quittent le nid juste après l'éclosion.

MENACES SUR L'ESPÈCE

Dérangement par les activités humaines.

Impacts sur son habitat : intensification des pratiques agricoles (drainage en particulier)

Diminution des qualités d'accueil des sites d'hivernage (Espagne principalement).

AMÉNAGEMENTS FAVORABLES

Augmentation des capacités d'accueil durant l'hivernage en France.

Maintien ou mise en réserve des principaux sites d'hivernage.

Maintien ou développement des surfaces en prairies naturelles inondables.

Mise en place de cultures (prairies...) à leur intention, à proximité des principales zones de remise.

Oie cendrée

Anser anser

Suivi de l'hivernage

En région Centre, environ 400 sites, faisant partie des 3 entités naturelles Vallée de l'Eure, Brenne et Sologne, sont suivis par le réseau national ONCFS/FNC/FDC. La Brenne regroupe à elle seule plus de 300 étangs.

4 autres sites d'importance sont suivis au niveau régional et complètent les données recueillies. Cet échantillon de sites comprend les types de zones humides régionales essentielles : étangs, marais, rivières, fleuves...

ZONES HUMIDES IMPORTANTES POUR L'OIE CENDRÉE



Importance des entités suivies pour l'espèce :

- Importance régionale
- Importance nationale
- Importance internationale



Les différents sites sont suivis à minima une fois par an le 15 janvier. Des comptages complémentaires sont également réalisés par les Fédérations Départementales des Chasseurs.

Les observations du 15 janvier sont prises en compte chaque année par Wetlands International pour assurer le suivi annuel international, indispensable à la connaissance et au suivi des tendances d'évolution des effectifs à l'échelle des populations.

Tous les anatidés et foulques présents sont dénombrés et comptabilisés sur des fiches d'observation.

Les espèces remarquables et invasives sont prises en compte depuis 2008.

Le contenu des fiches est saisi et analysé annuellement. Ce suivi permet en particulier de mieux connaître les tendances d'évolution des effectifs de chaque espèce et la répartition géographique des oiseaux au niveau national.

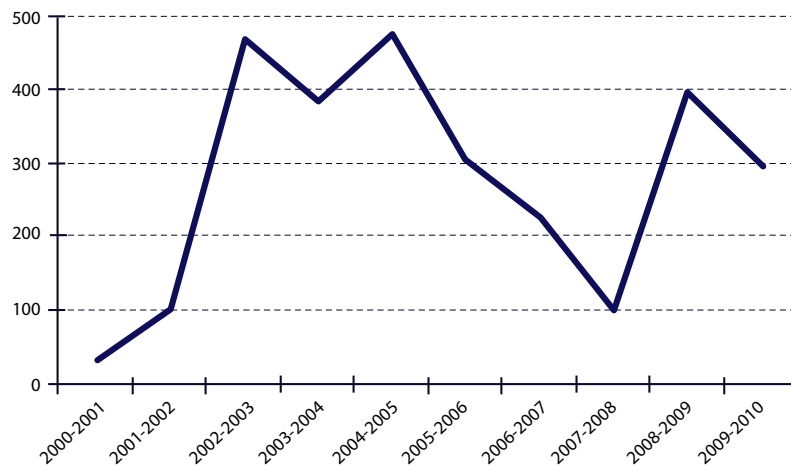


Oie cendrée

Anser anser

SUIVI DES POPULATIONS

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'HIVERNANTS DE 2000 À 2010 EN RÉGION CENTRE



La courbe en dents de scie du graphique précise que les effectifs hivernants recensés (de 100 à 500 individus) dépendent beaucoup des conditions météorologiques, en particulier de la présence ou non de coups et de vagues de froid.

La tendance d'évolution des effectifs d'hivernants est considérée comme :

- en augmentation pour la population Europe Nord – Ouest,
- en forte augmentation pour la population française.

Les principaux sites de présence des oies cendrées en région Centre sont : la Brenne, le lac de Rillé (37) et certains grands étangs de Sologne (41).

PROTOCOLE GEL PROLONGÉ

Pratiquement chaque année, la région Centre connaît des coups de froid de courte durée et l'accès à la nourriture pour les oiseaux peut devenir problématique.

Un protocole est alors déclenché et certains sites, préalablement choisis en fonction de leurs caractéristiques, sont suivis régulièrement durant toute la période critique, par différents partenaires : ONCFS, FDC, Associations cynégétiques et naturalistes.

Afin de réglementer les prélèvements cynégétiques sur des oiseaux fragilisés et si le besoin est justifié, des arrêtés préfectoraux sont pris dans chaque département en se basant sur les résultats de ce suivi.

CONTACTS



Réseau national ONCFS / FNC / FDC
« Oiseaux d'Eau – Zones Humides »
MONTFORT
01330 BIRIEUX
Mail : rezooezh@oncfs.gouv.fr

Délégation Interrégionale Centre – Île-de-France
Mail : dr.centre-iledefrance@oncfs.gouv.fr

Fédération Régionale des Chasseurs du Centre
Mail : frc.centre@wanadoo.fr